

La cabane du pêcheur

Janvier 2018



Journal des habitants
de
la ZAC des Pêcheurs
N° 26



Association des Habitants de la ZAC des Pêcheurs

Le mot du Président

Cher(e)s habitant(e)s de la ZAC des pêcheurs,
Le débit numérique est enfin parvenu jusqu'à nous en 2017. Votre Association, appuyée par votre soutien, a eu un rôle essentiel dans l'arrivée de la fibre. Pour autant, le dialogue ouvert et constructif avec la Mairie (qui nous a reçus récemment) demeure et produit encore des actions concrètes (réfection du parc engagée, diagnostic de la voirie) et prouve que notre vigilance est indispensable. Et vigilants, les membres du bureau le sont, eux qui ne cessent de s'investir pour éviter une inondation pour cause de défaillance. Mais cette année sera aussi festive puisque votre Association participera au carnaval et organisera de nouveau un pique-nique partagé.
En espérant votre présence nombreuse à nos côtés, **mon équipe et moi même vous souhaitent une excellente année 2018.**
Christophe CHOUX

Samedi 26 mai 2018
Pique nique partagé
dans notre Parc
Retenez bien cette date
Nous en reparlerons



CARNAVAL de VAIRES le 17 mars 2018

Cette année encore, notre Association va participer au Carnaval de la ville. Le Conseil d'Administration va se mobiliser dans la réalisation d'un char sur le thème des personnages de Mickey. Le parcours du défilé sera précisé prochainement par la Mairie. Nous vous invitons à accompagner notre char tout au long du défilé. Et pourquoi ne pas venir maquillés ou déguisés sur le thème de Disney ?



Notre char en 2016

Rencontre avec Madame le Maire du 21 novembre 2017 :

Lors de ce 1^{er} entretien, Madame le Maire, nouvellement élue, nous confirme avoir pris connaissance du Compte rendu de l'entretien du 4 avril dernier avec Mr NOYELLES ainsi que du résultat de l'enquête effectuée par l'association fin 2016 début 2017.

Nous lui rappelons que l'association qui est avant tout un lanceur d'alertes souhaite aborder les sujets de l'ordre du jour dans un esprit constructif nécessaire à l'efficacité.

Les principaux dossiers que l'association a abordés :

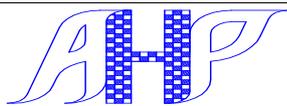
- **Risques majeurs inondations**
- **Place de l'Europe : propreté, stagnation des déchets encombrants et poubelles**
- **Entretien de la ZAC et du parc des Pêcheurs**
- **Sécurité, Eclairage public**
- **ADSL et fibre optique**

Le compte rendu est visible sur notre site

Bureau 2017/2018.

Président :	Christophe CHOUX	8, rue des Jonquilles.
Vice-président :	Pierre TISSEUIL	52, rue des Bleuets.
Secrétaire :	Chantal FOUBLE	7, allée G Carpentier.
Secrétaire adjoint :	Pape NDIAYE	27, rue des Jonquilles.
Trésorier :	Philippe ROUIX	22, rue Joseph Monjaret.
Trésorier adjoint :	Denise BAROMYKINE	12, rue des Jonquilles

Notre environnement, notre cadre de vie sont fragiles : ils nécessitent une vigilance particulière
VOTRE SOUTIEN NOUS EST INDISPENSABLE POUR TOUTES NOS ACTIONS : SI VOUS NE L'AVEZ PAS ENCORE FAIT, REJOIGNEZ NOUS EN ADHERANT A L'ASSOCIATION (complétez le bulletin ci-dessous et déposez-le dans la boîte à lettre d'un des membres du bureau dont l'adresse est indiquée au verso)



Association des Habitants de la ZAC des Pêcheurs

ADHESION 2017 / 2018. Montant : 10 Euros

Chèque à l'ordre de : « L'ASSOCIATION DES HABITANTS DE LA ZAC DES PECHEURS »

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TEL :COURRIEL :@.....

Je souhaite recevoir via la Newsletter de l'association les informations de l'AHZP.

Je préfère recevoir les informations de l'AHZP par courriers postaux.

Risques majeurs et inondations:

En cette période de crues, les inondations sont une préoccupation majeure. Nous ne pouvons que nous réjouir de la parution du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRM). Ce livret que nous réclamions depuis de très nombreuses années comporte cependant des points qui méritent précisions ou corrections. Nous les avons listés et remis au Maire., Nous avons indiqué par exemple que le COSEC et le Centre Technique signalé comme solution de repli des habitants en cas d'inondations étaient en zones inondables, ce qui ne faciliterait pas les choses : ce serait donc le CAL qui nous hébergerait.

Nous savons maintenant qu'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est mis en œuvre en cas de risque d'inondations mais malgré cela l'inquiétude demeure.

Des précisions devront être apportées quant à l'information en temps réel du suivi de la montée des eaux, des alertes et des moyens qui doivent être mis en œuvre.

Pourquoi être vigilants :

La hauteur de la Marne constatée visuellement le 02/02/18 au droit de l'écluse de Vaires, correspondait au niveau 40,4 de la carte des aléas établie en 1996. Sur ce même plan, les terrains de notre lotissement se situent à des niveaux allant de 39,1 à 39,7m. La Marne pourrait donc avoir été ce jour là 1,3m au dessus du niveau le plus bas du lotissement ! Comparativement aux villes voisines dont les bords de Marne sont inondés, et si s'amorce la décrue, nous devons probablement notre salut à la présence de la base de loisirs et surtout aux berges du canal dont les digues nous procurent un rempart appréciable (marge que nous estimons comprise entre 0,8 et 1m). Les pompes situées à l'extrémité du Parc contribuent également à abaisser le niveau de la nappe phréatique nous protégeant ainsi d'éventuelles remontées d'eau par infiltration. Bon fonctionnement des pompes, nettoyage du ru de Chantereine, entretien des berges du canal, chasse aux ragondins (à ne surtout pas nourrir) sont les raisons pour lesquelles la vigilance de tous est nécessaire afin que nous puissions intervenir au plus vite en cas de dysfonctionnements.

Bien que trop alarmiste, le message du 02/02 de la Municipalité montrait que le Plan Communal de Sauvegarde que nous demandons depuis des années était enfin mis en œuvre. Il apparaît cependant nécessaire de pondérer les messages d'alertes émis par la préfecture en rapport avec la spécificité de notre commune. Notre lotissement étant en première ligne et disposant d'analyses des crues majeures de ces dernières années, nous avons demandé à participer au débriefing de la cellule de crise qui a été mise en place et demanderons à assister aux éventuelles futures cellules de crise.

Nous sommes également interpellés par l'incidence que pourrait avoir de futures constructions en zone inondable : sont-elles compatibles et n'aggravaient-elles pas le risque ?

Environnement et cadre de vie:

Nous souhaiterions obtenir des précisions sur les points que nous avons ciblés comme prioritaires. Nous sommes conscients des contraintes budgétaires qui amènent nos élus à faire des choix. Ces choix devraient, s'inscrire dans un plan pluriannuel de réhabilitation, de rajeunissement et d'équipement notamment du Parc qui date de plus de 25ans.

Environnement et cadre de vie (suite):

Notre association est conviée à une réunion en mairie sur un projet concernant le Parc. Nous vous informerons des propositions faites le moment venu.

Lors de l'entretien avec Madame le Maire, elle nous a indiqué considérer comme prioritaire l'entretien et la propreté : ce sont de bons signes pour notre cadre de vie.

Nous jugerons sur les actes.

Assemblée Générale du 2 décembre 2017:

L'assemblée Générale à laquelle nous avons convié les conseillers municipaux habitant notre lotissement a été l'occasion de passer en revue nos différentes actions au cours de l'exercice écoulé. Les membres se sont employés à intervenir à plusieurs reprises auprès des autorités locales, de l'Agglomération, du département sur des sujets qui nous préoccupent tel que l'entretien de notre résidence et son parc, de la sécurité et de l'éclairage public, du PPRI et des mesures contre les inondations, la fibre optique. Ce sont autant d'éléments qui ont permis d'avancer mais insuffisamment notamment pour ce qui concerne l'entretien du Parc.

Les conseillers municipaux, présents dans la salle, se sont prêtés au débat qui a suivi. Ce fut l'occasion de constater qu'ils partageaient nos préoccupations et, pour nous, l'opportunité de leur demander d'intervenir dans les instances municipales.

Nous sommes convaincus que l'effort de tous est nécessaire pour avancer.

Notre sécurité:

Les principaux dossiers discutés lors de notre entretien avec Madame le Maire concernent :

=> **La pose de caméras de surveillance : Nous avons insisté sur une installation :**

- **Place Salvator Allende pour protéger le centre aéré et éviter les rassemblements nocturnes dans cette zone sensible. Madame le Maire fera examiner cette demande.**

- **Rond Point Paul Agis prolongée en entrée de ville à proximité d'un lieu sensible. Il nous est précisé que la mise en place de cet équipement est programmée et ne saurait tarder.**

=> **Défaillance éclairage public :**

Pour l'association, ces défaillances sont de nature à favoriser la délinquance dans nos quartiers : il est donc urgent d'y remédier.

Madame le Maire en est consciente et fera tout ce qui est en son pouvoir pour remédier le plus rapidement possible à cette situation qui nécessitera de gros moyens qu'elle s'engage à mettre en œuvre dès le budget 2018.

Bilan 2017 et propositions d'actions 2018 :

pour plus de précisions ou pour des propositions, questions faits ou situations anormales. Notre site internet :

www.ahzp.e-monsite.com Contacts : ahzp@free.fr

ou encore la page Facebook de l'AHZZ

Le terme administratif « ZAC » de notre résidence pourrait-il être remplacé par un nom plus vendeur ?

Nous attendons vos propositions sur Facebook ou en nous adressant un email à AHZZ@free.fr